PLAN LOCAL D'URBANISME

DE ROSBRUCK

9 PLAN DE ZONAGE

3ème Modification du P.L.U approuvée par délibération du Conseil Municipal du 20.11.2008

ECHELLE : 1/2000

PROCÉDURE D'ÉLABORATION	
Date de référence	11.01.1985
Arrêté	
Publication	17.09.1986
Enquête Publique	
Approbation	16.09.1988

APPROBATION DE RÉVISION		
1	21.06.2007	

APPROBATION DE MODIFICATION			
1			
2			
3	20.11.2008		

ARRÊTE DE MISE A JOUR			
1	05.07.1990		
2	03.09.2002		

Légende

Zones du PLU

Espaces boisés classés

Couloir de bruit

Marges de recul imposées par l'article L111-1-4 du Code de l'Urbanisme le long des itinéraires classés à grande circulation (A320 et RN3)

Un Droit de Préemption Urbain a été instauré sur les zones U et AU du P.L.U. selon D.C.M. du 21.06.2007